

## Proces-verbal de la Commission d'établissement de C.F. Ramuz

**Du lundi 12 septembre 2016**

- Parents : M. Almirall, Mme Jomni
- Professionnels : M. Olivier, Mme Gonin, M. Duque Castrillon
- Autorités politiques :
- Organisations : Mme Paillard, Mme Pedraza Séverine (Centre socioculturel de Bellevaux)  
M. Rime (Maison des jeunes). Mme Delay Groulx (LA FADAK)
- Excusés : M. Krieger (démissionnaire)

La séance est ouverte à 19h45

Monsieur Almirall salue les nouvelles personnes présentes à cette séance à savoir, Monsieur Rime de la *Maison des jeunes* et Mme Jomni parent d'élève.

Un tour de table est demandé afin que les membres puissent se présenter.

### 1. **Approbation de l'ordre du jour**

Celui-ci est accepté sans modification.

### 2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2016**

Le procès-verbal est accepté moyennant une modification demandée par Mme Predraza à savoir, chapitre 3, 1<sup>ère</sup> ligne : Centre **socioculturel** de Bellevaux.

### 3. **Accueil et présentation des nouveaux représentants-tes politiques, enseignants-tes, parents**

Sont présents à cette séance Madame Jomni, parent d'un élève de 7H, qui souhaite pouvoir être à l'origine de nouvelles idées qui pourraient intéresser la Commission et de M. Rime, représentant de la *MD'Jump*, une structure de la *Maison des jeunes*. Celui-ci nous explique que *MD'Jump* a été mise en place il y a 20 ans et aujourd'hui elle propose différentes prestations dont les Unités de Formation (UF) et le *MATAS Jump*. Les UF sont des stages préprofessionnels de 3 mois destinés à des jeunes qui ont terminé leur scolarité et qui sont sans projet. Ces adolescents peuvent s'exercer soit à la cuisine, au travail du métal ou à celui du bois, ce qui leur apporte une première expérience professionnelle tout en leur permettant de développer des compétences. Ces jeunes peuvent être envoyés soit par le SPJ, l'Office des curatelles ou par le tribunal des mineurs.

Le programme *MATAS* est destiné à des élèves en décrochage scolaire afin de leur redonner le goût d'apprendre, ceci en collaboration étroite avec les Directeurs-trices et les doyens-nes des établissements lausannois.

Mme Jomni est interpellée par ces jeunes en décrochage scolaire et en difficulté à la sortie de l'école obligatoire, elle demande si les enfants sont assez préparés lors de la 7 et 8<sup>ème</sup> Harnos pour réaliser que ces deux années sont cruciales pour leur avenir. Monsieur Olivier souligne que

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



cela fait partie du travail des enseignants-tes de préparer les élèves, et que, d'autre part, ils ont des ECR qui permettent de situer l'élève dans son évolution scolaire.

#### **4. Election du Président et du vice-Président**

Monsieur Almirall nous informe qu'il est candidat à la présidence de la Commission et que, par conséquent, il faudra trouver un vice-Président lors des prochaines élections.

Monsieur Olivier a fait un appel auprès des enseignants-tes, appel qui jusqu'à présent n'a rien donné.

Madame Gonin va joindre au PV l'article, concernant les élections, tiré du règlement du Conseil des établissements lausannois. (Annexe)

La fusion des deux commissions d'établissements, primaire et secondaire, est toujours à l'ordre du jour. Monsieur Martinet n'est pas hostile à la proposition mais pour le moment Monsieur Olivier n'a aucune nouvelle.

#### **5. Manifestation CFR – retour sur la journée du 18 août – reconduction 2017**

Mme Paillard est très satisfaite de cette journée à l'instar de tous les membres ayant participé à cette manifestation y compris les enseignants-tes. Ceux-ci sont d'ailleurs chaudement félicités pour leur engagement lors de cette réunion et pour le soutien apporté à l'association.

Il est vrai que l'organisation de cette réunion devra certainement être repensée pour les années suivantes afin d'améliorer l'accueil, mais, dans l'ensemble, ce fut une belle réussite. Monsieur Olivier souligne que la commission a certainement trouvé là une solution pérenne pour l'avenir.

#### **6. Passerelle sur la Louve – Point de situation**

Mme Knecht en charge de ce dossier n'étant pas présente, ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

#### **7. 50 ans Urbaplan – Manifestation du 3 septembre, retour de Mme Pedraza**

Les 50 ans d'Urbaplan ont eu lieu en collaboration avec la fête de quartier de Bellevaux. Les urbanistes ont créé un parcours dans la forêt avec des ateliers d'urbanisme participatif. Les dossiers seront remis à la Municipalité pour examen. La fête s'est déroulée aux alentours des Maisons familiales avec un vide grenier, un petit déjeuner, des stands de nourritures. Elle a donné lieu à une excellente mobilisation des mamans et des enfants du quartier. Un tournoi FIFA sur grand écran a également été organisé. Mme Pedraza souligne la bonne collaboration entre le centre socioculturel et les urbanistes et le magnifique travail d'aménagement opéré pour cette journée, entre autres, un jeu de construction en bois qui a eu un énorme succès et que les animateurs du centre aimeraient beaucoup pouvoir reproduire, en plus grand, sur le terrain jouxtant l'école.

Le résultat du sondage qui avait été fait pour les élèves de 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> sera analysé à la fin du mois par l'équipe d'animation, qui en fera un retour aux personnes concernées.

Le premier élément qui en ressort est que les enfants rentrent chez eux à midi en très grande majorité. Il semble aussi qu'il y ait une envie chez les jeunes d'avoir un moment sans les grands. Le centre va réfléchir à ce qui peut être modifié à partir de ce sondage, éventuellement en séparant les filles et les garçons, pour certaines activités, mais également les petits des plus grands.

Un cours de théâtre sera organisé le vendredi soir et une semaine de cours de théâtre est prévue en février.

La création d'une association de quartier et à bout touchant, une assemblée constitutive aura lieu prochainement.

Madame Delay Groulx demande des nouvelles de connexion Bellevaux. Mme Pedraza souligne qu'après des années extraordinaires, connexion Bellevaux a perdu un peu de ses forces vives et que, par conséquent, plusieurs activités ont dû être abandonnées, dont le journal.



8. **Réfectoire d'Entre-Bois – Point sur la nouvelle organisation présenté par M. Olivier – clôture du sujet**

Monsieur Olivier souligne que la fréquentation est nettement en baisse avec une moyenne de six repas par jour à Entre-Bois. Les inscriptions se font de manière annuelle ou de manière journalière. Les élèves doivent s'annoncer le jour précédent s'ils ne viennent pas au réfectoire ou, le cas échéant, avant 10h00 le matin. Il semble que passablement d'élèves rentrent à midi.

Par contre, en ce qui concerne le réfectoire de la Rouvraie, celui-ci a vu sa fréquentation augmenter pour arriver certains jours à quelque 70 élèves dans les locaux, ce qui ne va pas sans créer quelques difficultés, sachant que Mme Desarzens est seule pour en assurer la surveillance.

9. **Divers**

Monsieur Almirall souhaite que le dossier de la réunion des 7<sup>ème</sup> soit rediscuté afin que des modifications puissent être apportées au concept, ceci afin de préparer au mieux celle de la rentrée 2017-2018.

Monsieur Almirall regrette que l'information concernant la manifestation des clips vidéo présentée en ville de Lausanne nous soit parvenue trop tard. En effet une vingtaine de vidéos ont été projetées dont celle de notre établissement qui a reçu des distinctions pour le travail effectué par les élèves de Madame Anderes, enseignante d'art visuel dans notre établissement. Pour répondre à une question de M. Rime le thème imposé de cette manifestation était « l'écran ».

Madame Pedraza demande si « *Montre ton Talent* » sera reconduit cette année. Monsieur Olivier souhaite que cela puisse se faire en 2017, mais souligne également qu'une telle organisation demande du temps et que les enseignants-tes sont déjà passablement chargés par leurs activités.

La séance est levée à 21h00.

Anne-France Gonin  
Secrétaire

Lausanne, octobre 2017/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
---